

NOMBRE DE CONSEILLERS: 11

## Commune de Saint Clément Sur Durance Arrondissement de Briançon



## DELIBERATION N°2023-D-029 DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID: 005-210501342-20231020-2023\_D\_029-DE

EN EXERCICE: 11 VOTANTS: 10 PRESENTS: 7 ABSENTS: 4

L'an deux mille vingt-trois, le 20 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CLEMENT SUR DURANCE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERARD Jean-Louis, Maire.

<u>Etaient présents</u> : Renaud BLANC, Geneviève MAURE, Patrick DELAVACHERIE, Bruno JILBERT, Aurélie CHICO, Geneviève GRANET,

<u>Etaient absents:</u>, Raphaël LAURES, Paul Emile LARDY (a donné procuration à JL BERARD) Anne DELCROIX (a donné procuration à Patrick DELAVACHERIE), Roland BERNAUDON (a donné procuration à Geneviève GRANET)

<u>Date de la convocation</u> : 12/10/2023 Secrétaire de séance : Bruno JILBERT

## Objet : Cimetière procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que quelques tombes du cimetière communal présentent des signes d'abandon.

Il informe le Conseil municipal que l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales, donnent aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

POUR	10	CONTRE	0	ABSTENTION	0
					172

**DECIDE** d'engager la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.

**AUTORISE** Le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Jean Louis BERARD

